M. Railton: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Le député de Welland (M. Railton) invoque le Règlement. Je suggérerais que nous revenions tous au sujet du débat.

M. Railton: Monsieur l'Orateur, je pense qu'il va falloir corriger certaines affirmations erronées. C'est dommage. J'ai déjà parlé là-dessus à deux reprises, mais je ne l'ai pas fait cette fois parce que je pensais que nous essayions de gagner du temps. Personne n'a apporté d'idées nouvelles à ce sujet. J'espère que le député de Crowfoot (M. Horner) en apportera, mais même s'il nous servait des redites, il est regrettable à mon sens d'avoir à écouter autant d'affirmations inexactes et de circonlocutions. J'espère qu'il nous apportera des idées nouvelles.

• (2040)

M. Horner: Monsieur l'Orateur, je prie le député de m'excuser. La dernière chose que je voulais c'était qu'il prenne la parole, qu'il mette son âme à nu et qu'il dise à la Chambre qu'il n'avait rien de nouveau à nous communiquer. Mais il m'a interrompu. Je vais faire savoir à tout le monde qu'il n'a rien d'inédit à nous dire et ses électeurs pourront le juger en conséquence. Tant qu'il sera député de sa circonscription, je ne mentionnerai plus son nom à la Chambre, car je sais qu'il n'a rien de neuf à nous offrir.

On m'a interrompu plusieurs fois mais cela ne me dérange pas.

M. Railton: Tant mieux, Jack!

M. Horner: Mais il m'est difficile de suivre le fil de mes idées. Comme je le disais avant d'être interrompu, nous tenons beaucoup à empêcher la violence et le crime au Canada et nous devons assumer nos responsabilités jusqu'au bout pour résoudre le problème qui assaille à l'heure actuelle notre pays.

Ce débat a été très intéressant et j'ai lu la plupart des discours. Les partisans du maintien tout comme ceux de l'abolition ont apporté une contribution valable. A mon avis, il est bien évident que tous les membres du parti socialiste sont en faveur de l'abolition et que la plupart des progressistes conservateurs sont en faveur du maintien...

Une voix: Et votre chef?

M. Horner: J'ai dit la plupart—et que la plupart des libéraux sont en faveur du maintien du pouvoir et des moyens à prendre pour maintenir le pouvoir. En conséquence, nous devons aborder cette question de façon philosophique. Pourquoi les socialistes, y compris les néo-démocrates, croient-ils en l'abolition?

Une voix: Demandez à Joe Clark.

Une voix: Demandez à Trudeau.

M. Horner: Il appert que les socialistes favorisent davantage de contrôles sur l'individu.

Une voix: Oh, oh!

M. Horner: Monsieur l'Orateur, si les députés qui m'interrompent ont quelque chose de neuf à proposer, ils pourraient peut-être attendre que j'aie terminé mon discours. J'essaie de présenter de nouveaux points de vue qui pourraient peut-être revigorer l'esprit de certains députés pour la première fois depuis leur élection.

Des voix: Bravo!

M. Guay (Saint-Boniface): Allez-y.

Peine capitale

M. Horner: Les socialistes croient en un contrôle accru de l'État sur l'individu. C'est peut-être une façon simpliste d'exposer leur position mais c'est là, je crois, ce qu'ils jugent acceptable. Ils estiment que l'entreprise privée ne peut pas faire l'affaire, que l'État est mieux placé, qu'il devrait avoir la haute main sur les gens, et détenir un contrôle absolu. En exerçant un contrôle absolu, l'État régirait l'individu dans la moindre de ses activités. Cependant, cette contrainte entraînerait une révolte de la part des gens.

Je ne veux pas dire, par là, que les gens sont beaucoup plus contestataires aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a 20 ans; mais il n'en demeure pas moins que l'esprit de révolte se manifeste davantage de nos jours. Il n'est donc pas surprenant de voir que le taux de criminalité est supérieur à ce qu'il était il y a 20 ans. Comme je le disais, plus l'État contrôle étroitement l'individu, plus celui-ci se révolte. Il se révolte contre l'État. Ces actes peuvent prendre la forme de crimes contre nos femmes et ceux qui nous sont chers.

La question fondamentale est la suivante: comment allons-nous contenir cette révolte? Nous, législateurs, allons-nous faire tout notre possible pour lui donner la liberté de faire ce qu'il veut dans la société, la liberté d'améliorer son milieu et son pays; ou allons-nous lui imposer tellement de restrictions qu'il va vouloir se rebeller? Si nous voulons contrer la hausse de la criminalité. c'est à nous, législateurs, de répondre à cette question. Bien sûr, les socialistes estiment que c'est à l'État d'agir. C'est presque un credo. L'Etat sait ce qu'il faut faire; il fait mieux que tout le monde et nous devrions tous être sous sa tutelle. On a essayé en Russie, sans beaucoup de succès. Je doute que cela réussisse, tout comme je doute que cela réussisse dans d'autres pays relativement prospères. Cela a marché en Chine continentale pendant un certain nombre d'années, mais ce pays souffrait d'une grande pauvreté. Dans ce pays, l'État a administré l'économie de façon plus efficace que n'auraient pu le faire les particuliers, mais je ne pense pas que cette expérience dure encore bien longtemps. Je crois qu'à l'avenir le cadre autoritaire actuellement en place en Chine continentale relâchera son emprise.

Pour dire les choses simplement, quand l'État impose sa discipline externe à l'individu, ce dernier a tendance à se révolter. Les législateurs doivent encourager le citoyen à exercer une auto-discipline, une auto-modération pour son bien-être et celui de la collectivité. Quand l'État impose sa discipline, à la longue, il provoque des révoltes, de l'agitation et une augmentation des crimes violents. Je ne m'étonne donc pas de ce qui s'est passé chez nous. Le gouvernement impose davantage de pressions externes sur les gens et alimente un esprit de révolte.

Examinons certaines statistiques relatives au Canada. En 1954, quand le Canada comptait environ 15 millions d'habitants, 125 meurtres y ont été commis. En 1964, notre population a dépassé les 19 millions d'habitants, et il y a eu 218 meurtres. En 1974, alors que les lois étaient encore plus sévères, il y a eu 545 meurtres. Cela veut dire qu'entre 1954 et 1974, le taux de meurtres a subi une augmentation nettement supérieure à 100 p. 100. Pourquoi une augmentation si considérable? En partie, parce que le gouvernement a pris de plus en plus de décisions lui-même et en a laissé de moins en moins aux citoyens.